

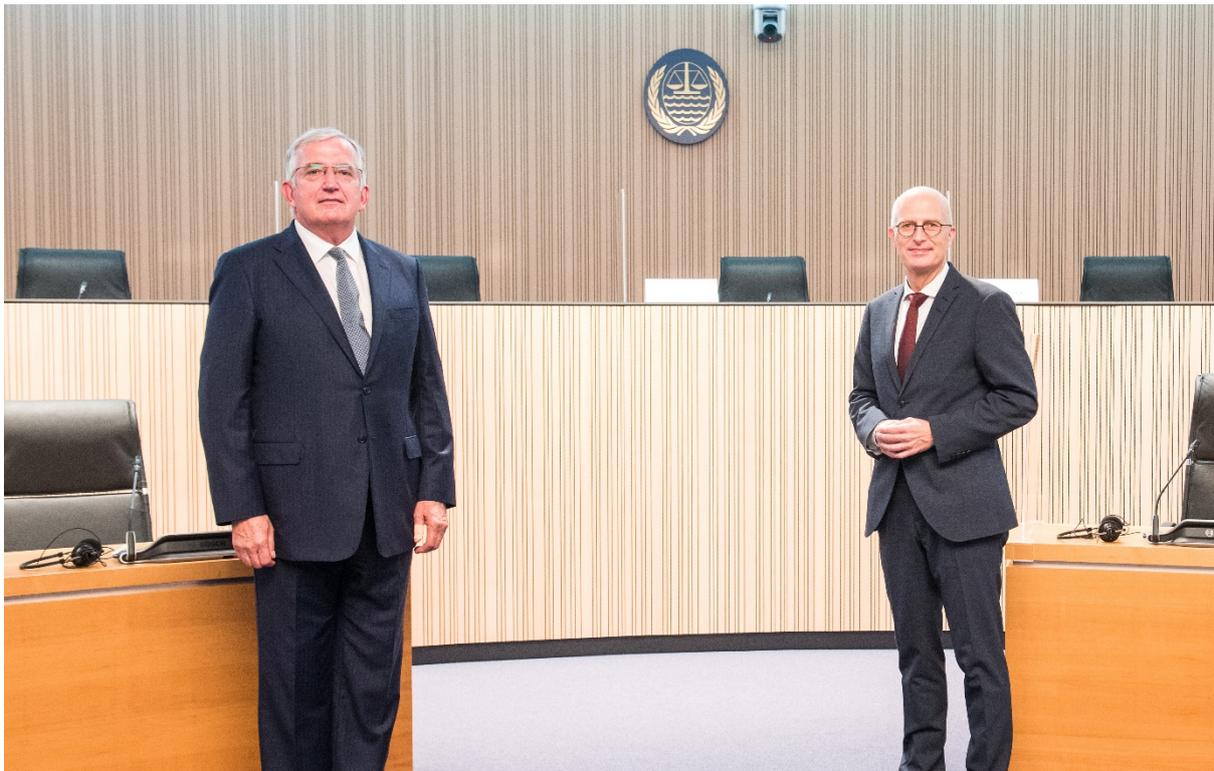


INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de presse

LE TRIBUNAL FÊTE SES VINGT-CINQ ANS

Le Tribunal international du droit de la mer a célébré aujourd'hui son vingt-cinquième anniversaire dans ses locaux, à Hambourg. Le Président du Tribunal, M. Albert Hoffmann, a ouvert les manifestations par une allocution en direct célébrant les travaux du Tribunal, qui a été retransmise sur le site Web du Tribunal. Dans son allocution, le Président a brièvement passé en revue certains des événements marquants de ces 25 dernières années et esquissé sa vision pour l'avenir. Il a également annoncé la parution d'un nouveau film à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire et la publication d'une version actualisée du *Répertoire de jurisprudence* du Tribunal, qui sont tous deux consultables sur le site Web du Tribunal.



Le Président a accueilli au Tribunal le Premier Maire de la Ville libre et hanséatique de Hambourg, M. Peter Tschentscher, en compagnie du Consul général de Croatie et Doyen du corps consulaire, M. Kristijan Tušek, et de membres du corps diplomatique et consulaire pour une cérémonie en présentiel dans l'atrium du Tribunal. S'adressant aux invités, le Président Hoffmann a fait observer qu'« il est incontestable

que le Tribunal, s'appuyant sur les fondements énoncés dans la Convention, a appliqué et développé un large éventail de procédures au cours de ses vingt-cinq premières années d'existence pour aider les États Parties à la Convention à régler leurs différends ». Envisageant l'avenir, le Président a déclaré que, « [c]omme il l'a fait au cours de ses vingt-cinq premières années d'existence, le Tribunal est prêt à s'adapter et à rester flexible, tout en apportant aux États Parties une garantie de stabilité et de prévisibilité pour le quart de siècle à venir. »

Le Premier Maire a félicité le Tribunal à l'occasion de son anniversaire et déclaré que « [l]a fondation du Tribunal international du droit de la mer en 1996 a été un moment marquant dans la longue tradition dont s'enorgueillit Hambourg dans les domaines du commerce et de l'industrie maritimes, de la diplomatie et du judiciaire. Le Tribunal préserve la paix et la justice, et fournit des orientations importantes à propos des défis urgents auxquels la communauté internationale est confrontée sur les océans. Nous sommes fiers d'accueillir le siège de cette institution multilatérale et de contribuer ainsi à la mission des Nations Unies. »

Le Doyen s'est joint au Premier Maire pour adresser ses meilleurs vœux au Tribunal à l'occasion de son premier quart de siècle d'existence, soulignant le rôle du Tribunal « en tant qu'institution essentielle du maintien de la paix » et déclarant que, « [p]ar sa jurisprudence et son expertise, le Tribunal contribue grandement à la sécurité juridique sur les océans du monde ».

L'allocation du Président, le film anniversaire et la dernière version du *Répertoire de jurisprudence* peuvent être consultés sur le site Web du Tribunal à l'adresse <https://www.itlos.org/en/main/twenty-fifth-anniversary-of-the-tribunal/>.

NB. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Web du Tribunal (<http://www.tidm.org> ou www.itlos.org) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter ou à M. Robert Steenkamp : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne). Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245 ; adresse électronique : press@itlos.org.